

Synthèse – Points clés de la réunion

Retour sur les questions des acteurs de la GIEBV

+ d'info : [fiche besoins](#)

La formulation des questions (proposées dans la « fiche besoins ») conduit à un échange entre les différents participants. Si la question « Comment communiquer aux agriculteurs et quels messages faire passer aux agriculteurs (pour permettre un changement) ? » se trouve souvent posée en ces termes, elle apparaît trop « descendante ». Un questionnement préalable est nécessaire afin de comprendre les représentations (le point de vue) des acteurs concernés par un changement (de pratiques / de systèmes agricoles).

Par ailleurs, cela amène à s'interroger sur le rôle de la communication ou de la logique de la communication et de la sensibilisation par rapport à d'autres modes d'action.

Il est proposé d'ajouter à la fiche « besoins » les points suivants :

Questions à se poser en amont permettant d'identifier certains leviers :

- Quelle représentation ont les agriculteurs (et leur réseau) du changement de pratiques / de système ?
- Quelle représentation ont les agriculteurs (et leur réseau) des problématiques environnementales (et notamment en lien avec la reconquête de la qualité de l'eau) et des actions proposées pour reconquérir la qualité de l'eau ?
- Est-ce que l'analyse qui est faite est partagée par les acteurs de la gestion intégrée de l'eau et par les agriculteurs (et leur réseau) ?
- Comment définir ensemble le changement ?

Quel est l'impact des actions de communication opérées actuellement dans le cadre des actions conduites par les acteurs de la gestion intégrée de l'eau ? Faut-il et comment revoir ces actions de communication ? Quelles autres pistes d'action ?

Les modalités conflictuelles des relations avec les agriculteurs en Bretagne ont également été abordées. La question suivante est intégrée : « Pourquoi ces changements de pratiques sont vus de manière conflictuelle et sont intégrés et exprimés par certains agriculteurs sur des modalités extrêmement conflictuelles ? ».

Retour d'expérience sur un territoire :
Présentation du diagnostic socio-agricole réalisé sur le bassin versant Rance-Aval Faluns

+ d'info :
[- Compte-Rendu p. 13](#)
[- présentation](#)

Cette étude sociologique s'inscrit dans le cadre de la reconquête de la qualité de l'eau et de la mise en place d'un Parc Naturel Régional. Elle vise à comprendre les représentations des acteurs agricoles afin d'optimiser les actions à conduire sur le territoire.

Des enquêtes ont été conduites auprès d'agriculteurs et d'organismes para-agricoles.

Résultats :

- **Zonage** : un zonage a été réalisé sur le territoire (4 zones). Pour chaque zone, ont été déterminées les typologies d'agriculteurs les plus fréquentes. Les agriculteurs « indécis » sont très présents sur le territoire.
- **Leviers** : **l'entrée purement environnementale** ne semble pas la plus judicieuse dans certaines zones, la valorisation des produits serait à privilégier. **D'autres entrées** sont également proposées par le bureau d'études : les relations familiales et la santé de l'applicateur.

Ces éléments constituent les premières réponses du bureau d'études. Ces travaux vont faire l'objet de présentations au sein de chaque zone auprès des acteurs du monde agricole. Cette phase de restitution doit créer une dynamique sur le territoire.

Le bureau d'étude a par ailleurs souligné **la nécessité d'un portage politique**, notamment au moment des restitutions.

Discussion

Cette étude montre ce que beaucoup de sociologues ont montré par ailleurs, à savoir l'hétérogénéité du monde agricole.

La Bretagne est caractérisée par deux comportements extrêmement typifiés qu'on ne retrouve pas dans d'autres régions : les agriculteurs appliquant la réglementation et les agriculteurs allant très au-delà. Les résultats issus de la littérature scientifique montrent que les agriculteurs qui mettent en place des pratiques différentes, ne sont pas systématiquement les leaders d'une vaste dynamique de transformation de l'agriculture puisqu'ils sont identifiés comme étant « particuliers ». L'existence de ces deux types de comportements conduit chaque agriculteur à s'identifier à l'un ou l'autre expliquant certaines situations conflictuelles pouvant être observées en Bretagne.

Quels sont les facteurs expliquant le blocage des agriculteurs « conventionnels » ? Comment serait-il possible de les faire avancer ?

Les résultats de différentes recherches ont mis en évidence plusieurs facteurs explicatifs (en lien avec des noeuds de blocage) au fait que la Bretagne est dans une situation très conflictuelle à propos de l'environnement avec les tenants de l'intensif et du productivisme en face d'une minorité d'alternatifs :

- **l'appareil d'encadrement de l'agriculture** n'a pas évolué à la vitesse des nouvelles réglementations : c'est quasiment le même appareil d'encadrement de l'agriculteur qui a accompagné la modernisation à qui on demande aujourd'hui d'accompagner une mutation vers plus d'environnement nécessitant une transformation des savoirs et des valeurs ce qui n'est pas facile.
- l'absence d'une **politique environnementale directrice**. D'une part, ces politiques ont tendance à évoluer au gré des changements de couleurs politiques. D'autre part, on note l'absence de cohérence globale entre les orientations proposés par la Région / l'Etat / l'Union européenne. Les agriculteurs rencontrent donc des difficultés pour comprendre comment la société leur demande de produire. A contrario lors de la phase de modernisation agricole, tous ces acteurs allaient dans le même sens.
- Le **lobby d'encadrement** de l'agriculture est très puissant. Le lobby demande souvent un allègement voire une absence de contrôle des résultats atteints.

En conclusion, c'est tout un système qui explique la situation observée en Bretagne et il n'y a pas 1 responsable, ni 1 facteur particulier, ni 1 levier, ni 1 frein. A souligner par ailleurs que la sensibilité du milieu accentue la difficulté : d'autres régions dans le monde ou en France pourraient « supporter » plus facilement un modèle intensif.

Présentation des premiers résultats de l'étude coordonnée par le Réseau Agriculture Durable : "Faciliter les évolutions d'exploitations vers des systèmes herbagers économes et favorables à la préservation de l'environnement"

+ d'info :
- [Compte-Rendu p. 16](#)
- [présentation](#)

Le projet PRAIFACE est une étude d'une durée de 3 ans (2011-2013) qui associe une quinzaine de CIVAM. Cette étude vise à « comprendre les logiques et représentations des éleveurs (42 enquêtes), accompagnants, futurs éleveurs autour des choix de systèmes d'alimentation des ruminants ».

La question qui se pose est de savoir ce qui, concrètement, fait ou ne fait pas que les agriculteurs vont évoluer vers un système herbager pâturant ?

Il y a changement lorsqu'il n'y a plus d'adéquation entre ce que l'on pense et ce que l'on fait. Le changement va s'opérer lorsque les gains seront supérieurs aux freins. Pour accompagner la dynamique de changement certains leviers peuvent être activés.

- Les freins : ce qui freine aujourd'hui les plupart des éleveurs enquêtés à augmenter la part d'herbe dans leurs surfaces c'est le risque lié à la non atteinte de leur quota en raison de la plus faible productivité et l'aspect peu sécurisant de ce type de fourrage. Seulement 2 éleveurs enquêtés indiquent que c'est parce que leur système leur convient. Le parcellaire ne constitue pas le principal frein.
- Concernant les leviers, les agriculteurs enquêtés précisent que s'ils passent en système herbager pâturant il leur faut augmenter la surface. Ils mettent également en avant des aspects économiques : soit par une valorisation du produit ou alors par des aides directes.
- Pour que le changement de système s'opère, l'herbe doit être un sujet de discussion, or, ce sujet est peu discuté pour les agriculteurs enquêtés.

La **suite de l'étude** consistera à s'entretenir avec des éleveurs qui ont changé de système et qui sont maintenant en système économe en intrants afin d'identifier leurs freins pour savoir comment ils ont réussi à les surmonter et puis comment ils ont pu se maintenir dans le temps.

Présentation de l'étude proposée par l'Université Rennes 2 : « Analyse des changements de pratiques : approche sociologique »

+ d'info : [fiche projet](#)

Présentation des travaux du GERDAL : Lecture sociologique des processus de changement : questions et enseignements pour l'action

+ d'info :
- [Compte-Rendu p. 20](#)
- [présentation](#)

Le GERDAL constitue un groupe de sociologues qui travaillent sur l'évolution des métiers dans le secteur agricole et sur le rôle du développement par rapport aux changements de pratiques. Lors de l'exposé C. RUAULT met en exergue les **facteurs sociologiques impactant sur le changement de pratiques / de système des agriculteurs**. Pour cela elle s'appuie sur ses interventions, en partenariat avec des Chambres, des CIVAM, des collectivités, etc. en appui à l'innovation, et sur deux études auxquelles elle a participé :

- Evaluation et analyse sociologique d'une vingtaine d'action sur l'eau (Bretagne, Normandie, Pays de Loire)
- Expérimentation d'un dispositif de concertation pour la protection d'une zone humide en Marais Charentais

1 - « les facteurs sociologiques » :

- Le changement est d'abord un processus complexe de résolution de problèmes que l'on se pose d'un point de vue donné (« comment faire autrement ? ») en lien avec des évolutions du contexte ou en réponse à des demandes, des injonctions, de nouvelles contraintes, avant d'être une « histoire de bonne volonté » ou d'adhésion à une cause.
- La résolution de problème renvoie à une activité de réflexion (« quoi faire et comment le faire ? ») qui s'inscrit dans un système de normes partagé (culture technique locale)
- L'acteur du changement est le « collectif » et non pas chaque agriculteur individuellement.

2 – Quelques enseignements tirés des études et expérimentations

L'analyse comparée des résultats de différents dispositifs d'intervention permet de réfléchir notamment à la manière d'intervenir (méthodes de travail, actions de sensibilisation,...) et aux instances de travail qui vont avoir un **impact sur la possibilité ou pas pour les agriculteurs de se saisir des problèmes formulés par d'autres acteurs** :

> **Lorsque un problème est formulé du point de vue environnemental mais n'est pas un problème traitable pour les agriculteurs** : dans le cas du Marais Charentais, le décalage entre les objectifs visés et les problématiques des agriculteurs a conduit à une situation de blocage. Le débat a été ramené au niveau de l'idéologie ; or plus le débat d'idées prend le dessus, plus il est difficile de se placer sur le registre du débat pratique qu'implique la mise au point du changement.

Par ailleurs, concernant le rôle attribué aux experts, le diagnostic produit par ces derniers ne peut constituer à lui seul le point de départ de la réflexion: la mise en place de fonctions d'animation est nécessaire pour aider les protagonistes à formuler leurs problèmes. Cette formulation de leurs problèmes constitue un point de départ de l'engagement (et non l'adhésion à une cause).

> La façon dont les collectifs et réseaux existants sont mobilisés :

Concernant la mobilisation des agriculteurs, la question qui se pose alors est : « **Comment peut-on s'appuyer sur des collectifs et des réseaux de dialogue ordinaires des agriculteurs, au sein desquels ils discutent au quotidien de leur travail ?** » afin de dépasser les clivages et appartenances aux réseaux de développement institutionnels ayant des positionnements idéologiques relativement forts, et élargir ainsi la participation aux actions menées pour favoriser les évolutions de pratiques.

Retour d'expérience sur le territoire de la Baie de la Fresnaye :
Diagnostic socio-économique des filières agricoles du bassin et impact potentiel du plan algues vertes

+ d'info :
- [Compte-rendu p. 25](#)
- [présentation](#)

Dans le cadre des réflexions initiées pour élaborer le projet de territoire à très basses fuites en nitrates, un état zéro de la situation socio-économique sur le territoire a été réalisé, ainsi qu'une évaluation des impacts économiques directs et indirects du projet de territoire.

L'étude conduite réalisée par le bureau d'études ACTeOn environnement visait à évaluer l'impact de certaines actions préconisées dans le projet de territoire sur les exploitations agricoles (impacts majoritairement négatifs), les filières « amont » (peu impactées voire bénéficiaires) et les filières « aval » (impact mitigé et moindre par rapport aux exploitations agricoles).

Quel impact de la conjoncture annuelle dans l'état zéro et dans l'évaluation des conséquences économiques d'un plan d'actions ?

En fonction de la conjoncture, les revenus des agriculteurs peuvent varier de manière importante d'une année à l'autre. Les différences observées d'une année sur l'autre, outre l'impact d'un plan d'action, vont donc être très liées à la conjoncture économique.

Quels outils pour évaluer l'impact économique de scénarios à l'échelle d'une exploitation ?

Sur le BV de la Lieue de Grève un travail en cours consiste à tester plusieurs outils (développé par l'Institut de l'Élevage et par la Chambre d'Agriculture) pour évaluer l'impact économique à l'échelle d'exploitations de scénarios de changements de pratiques. Les éleveurs définissent leurs projets (plusieurs scénarios possibles) avec un conseiller et pour chacun des scénarios un chiffrage économique est réalisé en intégrant la sensibilité de ce projet aux aléas climatiques ou à la conjoncture.

Concernant les élevages hors-sol, L'IFIP (Institut Technique du Porc) dispose de données technico-économiques (peu de données concernant les systèmes porcins alternatifs (bio ou sur paille)). Il pourrait être intéressant de travailler sur ces questions avec l'IFIP.

Quelle utilisation possible d'un chiffrage global à l'échelle d'un territoire ?

Le fait de réaliser un chiffrage global à l'échelle d'un territoire interroge sur l'interprétation pouvant en être faite en raison de la grande diversité des systèmes agricole. Ce type d'étude ne risque-t-il pas de rigidifier les positions de certains acteurs. L'approche par scénario à l'échelle de l'exploitation beaucoup plus lourde à mettre en œuvre semble plus pertinente.

Ce chiffrage global constitue un outil d'aide à la décision à l'échelle du territoire. Cela permet de mettre en exergue la nécessité de définir une stratégie de subvention adaptée et éventuellement de prévoir les filières à privilégier.

Présentation des travaux de l'UFR « Agriculture Comparée » (AgroParisTech) :
Évaluation économique, du point de vue de la collectivité, des systèmes bovins
laitiers herbagers

+ d'info :
- [Compte-Rendu p. 28](#)
- [Fiche de synthèse n°Q3.1](#)

L'évaluation d'un projet repose sur la comparaison des avantages et des inconvénients de sa mise en œuvre,

- soit du point de vue des agents directement concernés par les changements mis en œuvre (ex. : les agriculteurs) ;
- soit pour la société tout entière : il s'agit alors de mesurer l'impact du projet à l'échelle de la collectivité* dans son ensemble en tenant compte des effets pour les agents directement concernés, mais aussi pour les agents indirectement affectés par la mise en œuvre du projet, en amont et en aval.

Principes de l'évaluation de projet : mesurer, sur un pas de temps déterminé, un différentiel entre deux situations : celle résultant de la mise en place du projet et celle qui aurait prévalu si le projet n'avait pas été mis en place. Une évaluation de projet est conduite à une échelle choisie par l'évaluateur comme étant la plus pertinente au regard du cas traité (ex. : commune, canton, département, région, nation).

La méthode d'évaluation de projet de développement agricole développée par l'UFR Agriculture comparée repose sur **deux étapes méthodologiques successives** :

1 - Réalisation du diagnostic agraire de la petite région agricole au sein de laquelle est conduit le projet

2 - Evaluation du projet de développement agricole : évaluation de l'impact du projet (du point de vue des agriculteurs) et évaluation économique du projet (à l'échelle de la collectivité dans son ensemble).

Exemple de l'évaluation des systèmes bovins herbagers économes dans le nord vendéen : cette démarche appliquée sur un petit territoire localisé dans le nord vendéen a notamment permis de mettre en évidence, dans le cas d'un scénario « avec projet » (système herbagers économe en intrants) :

- un **bénéfice pour les agriculteurs et pour l'Etat et les collectivités** : les économies de subventions sont supérieures aux réductions de taxes perçues en moins par l'Etat du fait de la réduction de l'activité des secteurs amont et aval.
- concernant l'emploi tous secteurs d'activités confondus, il apparaît globalement un bilan positif en termes de rémunération du travail (les principaux bénéficiaires sont les agriculteurs).
- en revanche **une réduction de l'activité en amont et en aval** est observée en lien avec un caractère moins productif et plus économe de ces systèmes contribuant de ce fait moins à l'activité des secteurs en amont et en aval.

Une autre évaluation du même type a été conduite dans le Nord des Deux-Sèvres, dans des conditions pédoclimatiques un petit peu différentes avec des systèmes herbagers (« avec projet ») et des systèmes témoins (« sans projet ») qui ne sont pas les mêmes. Cette évaluation confirme les résultats enregistrés sur le territoire vendéen en terme de contribution à la création de revenu national net, de revenu pour l'Etat et de bilan d'emplois et d'effectifs tous secteurs d'activités confondus.

Les résultats sont cependant un peu plus contrastés si on s'intéresse aux élevages bovins allaitants.

Une **limite de l'exercice** est le fait que l'étude reste assez locale : la validité sera liée à la précision des données récoltées sur le terrain (dans l'étude présentée, l'échantillon est relativement réduit).

Dans quelles mesures ces résultats sont-ils extrapolables à la région Bretagne ?

Les résultats de l'évaluation des systèmes herbagers économes sont très dépendants de l'ampleur des réductions opérées par les éleveurs dans leurs consommations intermédiaires et leurs dépenses en équipements et bâtiments, elles-mêmes liées à l'adaptation très fine des pratiques mises en œuvre aux conditions du milieu, spécifiques à la région étudiée, et aux ressources des éleveurs. Ces résultats dépendent également de l'évolution des productions agricoles induite par ces changements de système et de la nature des productions concernées (céréales vendues, viande bovine, lait), dont la collecte et la transformation par les entreprises en aval se caractérisent par des créations de valeur ajoutée différentes. Les spécificités des systèmes de production bovins laitiers développés en Bretagne (herbagers économes ou non) au regard de ceux du Bocage poitevin (tant concernant les conditions pédoclimatiques, la part des grandes cultures dans l'assolement, les productions laitières par hectare, etc.) justifieraient de privilégier la conduite d'une telle étude sur un territoire breton, plutôt que l'extrapolation des résultats d'une étude conduite dans une autre région.

→ **Autres questions / réponses : voir p. 30 du compte-rendu**

Présentation des principes de la modélisation économique (UMR SMART INRA)
Présentation du modèle d'équilibre général développé pour simuler les effets d'une crise sanitaire sur l'ensemble des secteurs d'activité économique à l'échelle de la région Bretagne

+ d'info :
- [Compte-Rendu p. 33](#)
- [présentation](#)
- [Fiche synthèses Q3.2](#)

Un **modèle économique est une représentation simplifiée de la réalité**. Il est défini par rapport à des objectifs d'analyse. De nombreux types de modèles économiques existent parmi lesquels, les **modèles d'équilibre partiel** (ces modèles se restreignent à un seul marché comme par exemple : la vente de lait aux coopératives), et les **modèles d'équilibre général** qui prennent en compte l'ensemble de l'économie en considérant plusieurs secteurs d'activités. Ces modèles se traduisent en équations et des données d'entrée viennent les alimenter.

Un modèle d'équilibre général a été utilisé pour simuler l'impact d'un choc sanitaire (foyer de fièvre aphteuse) induisant l'abattage de 10 % des bovins sur le territoire breton. L'impact économique global a été simulé sous différentes hypothèses (relatives au comportement des banques notamment). Selon l'accompagnement financier et la répartition des pertes suite au choc initial les résultats vont varier d'un facteur 1 à 10.

Ce modèle permettrait-il de simuler l'impact économique sur 15 ans non pas d'un choc mais de la mise en place progressive d'actions contraignantes visant à l'atteinte d'objectifs de qualité de l'eau (limitation importante de la fertilisation azotée)?

Ce modèle pourrait effectivement permettre de simuler l'impact à l'échelle de la Bretagne de l'interdiction ou la limitation d'usage de certains engrais (contrainte environnementale). Il est cependant nécessaire d'affiner le modèle en le complétant à l'aide de certaines données (tâche relativement chronophage).

Ce modèle peut-il être réalisé à une échelle infra régionale ?

Les données relatives à la rentabilité des entreprises agroalimentaires : taux de valeurs ajoutées et répartition de ces valeurs ajoutées entre le travail et le capital, sont complexes à obtenir surtout à une échelle départementale ou infra départementale.

⇒ **Il pourrait être intéressant d'évaluer l'impact dans un premier temps à une échelle régionale d'une diminution importante du cheptel pour contraintes environnementales (entraînant une réduction de x% de la charge azotée).**

→ **Autres questions / réponses : voir p.34 du compte-rendu**

Suites à donner

Compléter l'état des lieux des connaissances

3.2 : Quelle est l'analyse sociologique de l'évolution des comportements dans la perspective d'un changement de pratiques agricoles / de systèmes agricoles ?

L'état des lieux des connaissances relatives à l'analyse des changements de pratiques (approche sociologique) va être conduite par Anne-Sophie LEON sous la direction de Véronique VAN TILBEURGH (Cnrs – ESO – Université Rennes 2) au cours de l'année 2012

+ d'info : [fiche projet](#)

3.1 : Comment évaluer les conséquences socio-économiques d'un changement de pratiques / de systèmes agricoles ?

Une première analyse de l'état des lieux des connaissances et outils existants a été opérée par la cellule d'animation du CRESEB. Ce travail a été transmis à l'ensemble des participants en amont de la réunion du 11 janvier 2012. Des **compléments à cet état** des lieux vont être apportés. Par ailleurs, ces documents vont être mis en forme.

Quelles connaissances ? Quels outils de transfert ?

Les représentants des acteurs de la gestion intégrée de l'eau présents lors de la réunion proposent que soient réalisés :

- concernant les aspects sociologiques :
 - des fiches opérationnelles,
 - des formations en direction des animateurs (et des élus ?) pour accompagner les agriculteurs dans le changement de pratiques / de systèmes agricoles. Ces formations viseraient à fournir des outils, des méthodes adaptées pour être plus efficace dans l'accompagnement des différents acteurs
- concernant les aspects économiques (données chiffrées relatives à l'impact économique d'un changement de pratiques) :
 - une base de références,
 - des fiches (types fiches scientifiques & techniques du CSEB) synthétisant des résultats d'études. Ces fiches récapitulatives pouvant ensuite être transférées via les animateurs en direction des élus et des agriculteurs.
 - des fiches présentant les différents modèles permettant d'évaluer les impacts : type de résultats, données d'entrée nécessaires, quelle méthode en fonction des objectifs,...
- le recensement des études réalisées sur d'autres territoires
[→ lien avec le GIP Bretagne Environnement qui élabore une base de données géo localisée des études]
- des modèles de cahier des charges (annotés)
[→ des modèles sont disponibles sur le site GEST'Eau]
- communication / présentation en direction d'un public élargi : élus locaux et membres de la CLE.
[→ Rencontres du Creseb à l'automne]